

CS SOLS SPORTIFS ENGazonnés

DURÉE DU CONTRAT

1 an

NOMBRE D'HEURES EN CENTRE DE FORMATION

420h soit 12 semaines.

CONDITIONS D'ADMISSION

Sur entretien individuel.
Être titulaire au minimum d'un Baccalauréat ou d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans le domaine du paysage.

ÉVALUATION

Unités capitalisables au cours du cycle de formation.
L'ensemble des UC doivent être validées pour l'obtention du diplôme. Chaque UC à une durée de 5 ans.



LA FORMATION

Ce diplôme vise à approfondir les connaissances en travaux d'aménagement et de maintenance des terrains de sport et de loisirs. L'objectif de la formation est l'organisation de travaux d'entretien des sols sportifs engazonnés, d'assurer la régénération des terrains et de réaliser l'entretien des systèmes d'assainissement, d'arrosage intégré et des éclairages.

- UC 1 : Organisation des travaux d'entretien de terrains de sports engazonnés.
1.1. Optimiser les interventions en fonction de l'état du terrain, des moyens disponibles, du calendrier sportif et des usagers.
1.2. Effectuer le suivi du matériel d'entretien.
- UC 2 : Réaliser l'entretien du sol sportif engazonné.
2.1. Maintenir une surface sportive homogène, stable et fiable, en prenant en compte la dimension sécurité et environnement.

- UC 3 : Assurer les travaux de régénération des terrains sportifs engazonnés.
3.1. Livrer un sol sportif selon les termes contractuels en prenant en compte la dimension environnementale.

DÉBOUCHÉS

• POURSUITE D'ÉTUDES

Autres CS
BTSA / BTS

• MÉTIERS

Les entreprises du paysage, spécialisées dans l'aménagement et l'entretien de sols sportifs engazonnés, aires de jeux.
Les collectivités territoriales pouvant être amenées à prendre en charge au sein de leurs équipes les activités d'entretien d'aires de loisirs et de sport (hippodromes, golfs...)



CONTACT :

Lycée Horticole et Paysager
LYON PRESSIN DON BOSCO

81, Chemin de Beaunant
69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Tél : 04 78 56 73 80
Fax : 04 78 56 73 81
st-genis-laval@cneap.fr

www.lyceehorticole.com

AIDE À LA RECHERCHE D'ENTREPRISE SUIVI INDIVIDUALISÉ FORTS TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN
INSERTION PROFESSIONNELLE FACILITÉE UN DIPLÔME UNE RÉMUNÉRATION
UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE GRATUITÉ DE LA FORMATION

LES + DE LA FORMATION

- CACES® R482 cat.A *
- Sauveteur secouriste au travail (SST)
- Habilitation électrique (BO/BOV)
- Permis remorque BE *
- AIPR Opérateur
- CERTIPHYTO

* Frais à la charge de l'apprenti ou du maître d'apprentissage.